Retour au réel pour les retraites



Article rédigé par Christian de Moliner, le 21 juin 2017

La réforme proposée par le nouveau Président semble habile. Elle passera comme une lettre à la poste, car elle est masquée.

Deux jours après les élections, les dossiers irritants ressortent, en particulier celui des retraites. M. Hollande, spécialiste de l'enfumage, prétendait avoir réglé le problème. On a augmenté légèrement les prélèvements chaque année, mais au final, en cinq ans, les salariés ont eu une diminution sensible de leur pouvoir d'achat. Pourtant, cette ponction n'a rien réglé. L'ancien pouvoir basait sa solution sur des hypothèses trop optimistes : 1,7 % de croissance par an et 7 % de taux de chômage, bons chiffres que la France n'atteint qu'une année sur sept (et encore !), et généralement la veille d'une crise profonde. En outre, les experts se sont trompés sur l'augmentation de la population active. Ils pensaient que l'immigration apporterait de 100.000 à 200.000 nouveaux cotisants chaque année, mais la réalité est tout autre : les migrants restent en général très longtemps au chômage (selon les chiffres allemands et suédois, 50 % d'entre eux ne travaillent toujours pas 20 ans après leur arrivée dans leur nouveau pays et cela, même si celui-ci connaît une pénurie de main-d'œuvre).

Le COR, l'aréopage des sages chargé de faire des prédictions en ce domaine, a analysé la situation. En s'appuyant sur des taux réalistes de croissance de 1 à 1,3 %, les retraites seront, en 2020, en déficit de 0,4 % du PIB au lieu de 0,2 % prévu. On devait obtenir l'équilibre en 2025. Si on ne fait rien, il sera reporté en 2040, voire en 2070. Le déficit n'est ni catastrophique ni même important, mais il n'est pas soutenable sur le long terme.

Il faut donc prendre des mesures.

Le gouvernement dispose de trois leviers : l'âge de la retraite, le taux de cotisation et le montant des pensions.

Il faudrait soit passer de 63,7 ans à 64,7 (c'est-à-dire revenir aux 65 ans d'avant 1981), soit diminuer les retraites de 2 %, soit prélever en plus 1,6 % des revenus. Mais ces chiffres n'ont de sens qu'avec le système actuel, où le montant des pensions est connu dès le départ et indexé sur les prix. Or, M. Macron veut unifier les différents régimes et instaurer la retraite à points. La valeur d'un point serait fixée chaque année. Pour cela, on répartirait entre les bénéficiaires le total des ponctions sur les actifs. En clair, si, suite à une crise majeure, celui-ci s'effondrait de 10 % (par exemple, en cas de montée subite du chômage), les retraités verraient leurs revenus chuter automatiquement de 10 %.

M. Macron refuse de toucher aux deux autres leviers. C'est vrai que travailler au-delà de 64-65 ans est utopique. On a atteint un maximum impossible à dépasser. De même, avec le ras-le-bol fiscal, il est difficile de majorer encore les prélèvements.

La réforme proposée par le nouveau Président semble habile. Elle passera comme une lettre à la poste, car elle est masquée. En outre, elle évitera les mouvements sociaux, car les ajustements seront automatiques. Il n'y aura plus jamais besoin de nouvelles lois qui mettent les salariés dans la rue. M. Macron a-t-il trouvé la formule magique ?

Source: Boulevard Voltaire